

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SCOT – Objectifs poursuivis et modalités de concertation

Date de convocation : 9 mars 2011

Membres en exercice ayant pouvoir délibératif : 35

Membres en exercice ayant pouvoir consultatif : 7

Votants (pouvoir délibératif) : 25 (22 titulaires – 3 suppléants ayant pouvoir)

Votants (pouvoir consultatif) : 5

L'an deux mil onze le 28 mars à 18 heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis au Lycée de Chambray à Gouville, sous la présidence de Monsieur Michel DESNOS, Président du Syndicat Mixte.

Présents :

- Communauté de Communes du Canton de Breteuil-sur-Iton :
Titulaires : M. Louvard, M. Pinchon
- Communauté de Communes du Pays de Damville :
Titulaires : Mme Charpentier, M. Desnos, M. Godest, Mme Guéneau
- Communauté des Communes Rurales du Sud de l'Eure :
Titulaires : M. Deslandes, M. Fleury, M. Hervieu – Suppléant : M. Gautier
- Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre :
Titulaires : Mme Bintein, M. Charpentier, M. Leroy, M. Marie, M. Morel, M. Petitbon
- Communauté de Communes de La Porte Normande :
Titulaires : M. Brout, M. Cissey, M. Cochon, M. Delauney, M. Hébert, M. Le Bescond, M. Masson
Suppléants : M. Colleu, M. Confais, Mme Coulong, M. Davard, M. Royoux
- Commune de Saint Laurent des Bois : Suppléant – M. Coffin
- Conseil de Développement : M. Decouvelaere, M. Grebouval, M. Rabartin, M. Riant, M. Varigault

Absents ayant donné leur pouvoir :

- Communauté de Communes Rurales du Sud de l'Eure : M. Cayuela à M. Gautier
- Communauté de Communes de la Porte Normande : M. Dubois à M. Royoux
- Commune de Saint Laurent des Bois : M. Bazire à M. Coffin

Absents excusés :

- Communauté de Communes du Canton de Breteuil-sur-Iton :
Titulaires : M. Cheron, Mme Flamand, M. Haas, M. Salitot - Suppléants : M. Cornet, M. Henras, Mme Leray
- Communauté de Communes du Pays de Damville :
Titulaires : M. Bouillon, M. Esprit - Suppléants : Mme Derycke, M. Dorge, Mme Reber
- Communauté des Communes Rurales du Sud de l'Eure :
Titulaires : M. Bisson, M. Cayuela, M. Colleu - Suppléants : M. Fauvelière, M. Veit
- Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre :
Titulaires : M. François, M. Petiet - Suppléants : M. Alsayed, M. Blot, M. Boucher, Mme. Davesne, M. Jacques
- Communauté de Communes de La Porte Normande :
Titulaires : M. Dubois
- Commune de Saint Laurent des Bois : Titulaire - M. Bazire
- Conseil de Développement : M. Chateaugiron, M. Poulingue

Secrétaire de séance : Mme Charpentier

SCOT – Objectifs poursuivis et modalités de concertation

Dans le cadre du projet de mise en œuvre du SCOT du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, les membres du Comité Syndical valident les objectifs poursuivis et les modalités concertation annexés ci-dessous.

Objectifs pour suivis :

- Enjeux transversaux :

1. Favoriser une cohérence des choix d'aménagements et d'urbanisme de manière partagée et concertée
2. Développer systématiquement une analyse intégrant les grands principes du développement durable dans la caractérisation des enjeux territoriaux
3. Renforcer les pratiques intercommunautaires et solidaires déjà développées jusqu'alors
4. Disposer d'un « document cadre » de référence, support nécessaire à l'élaboration des programmes de développement (contrat de pays, LEADER,...)

- Enjeux thématiques :

1. L'organisation du développement urbain, économique et des déplacements
2. La protection et la valorisation du patrimoine naturel, architectural et paysager
3. L'accès au logement et aux services pour les populations

Modalités concertation :

Modalité de concertation n° 1 - Recueil d'observations :

Mise à disposition du public d'un dossier présentant l'état d'avancement de la démarche d'élaboration notamment aux étapes suivantes : après validation diagnostic, après arrêt du PADD avant l'arrêt du projet du SCOT par le Comité Syndical.

Les documents seront consultables aux sièges du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et des Communautés de Communes membres aux jours et heures ouvrables habituels. Le public pourra faire part de ses observations en les consignand dans un registre ouvert à cet effet.

Ces observations pourront également être exprimées par l'intermédiaire d'une boîte à lettres électronique qui sera ouverte sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Dans l'attente de l'ouverture du site internet (en cours de préparation), les courriels pourront être envoyés à l'adresse suivante : pays.avre.eure.iton@orange.fr

Modalité de concertation n° 2 - Mise à disposition d'informations :

Les différents travaux du SCOT seront communiqués, via le Site Internet, au sein d'une rubrique qui lui sera spécifiquement dédiée.

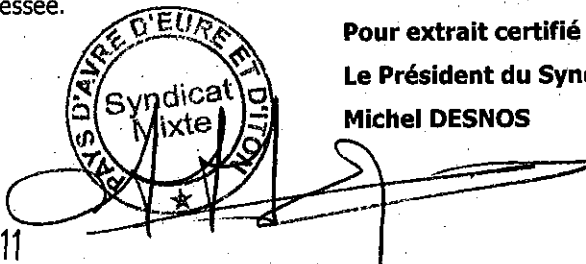
Par ailleurs, une réunion publique sera organisée au sein du territoire de chaque communauté de communes membre pour présenter le projet de SCOT avant sont arrêt par le Comité Syndical.

En fonction des nécessités, des expositions ou des journées d'animation (rando-scot,..) pourront être organisées à l'initiative du Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. De même, la parution d'articles (presse, bulletins communaux et intercommunaux, lettre dédiée,..) pourra être envisagée.

Modalité de concertation n° 3 - Ateliers participatifs :

Les différents travaux du SCOT feront l'objet d'ateliers de travail où seront invités l'ensemble des acteurs institutionnels du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (Communautés de communes, Communes, Conseil de Développement, personnes publiques associées) ainsi que toute personne se déclarant intéressée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du Syndicat Mixte,
Michel DESNOS



Acte rendu exécutoire, le 28 MAR. 2011

Après dépôt en Préfecture le 30 MAR. 2011

Publié ou Notifié le 1 MAR. 2011

